Test de connaissance du français intégration, résidence et nationalité – TCF IRN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Greta Poitou-Charentes
Votre partenaire formation

Domaine de la formation :
Formations générales - Langues - Socle CléA

Agrément :

FRANCE ÉDUCATION INTERNATIONAL TCF

Des connaissances. Un test. Une reconnaissance.

Objectifs de formation :
Obtenir une attestation de maîtrise de la langue française pour dossier de demande d'acquisition de la nationalité française ou carte de résident.
A l'issue du passage du Test de Connaissance du Français, obtenir une attestation TEST DE CONNAISSANCE DU FRANCAIS Intégration, Résidence et Nationalité avec l'une des 3 mentions suivantes du CECRL* :
– La Mention « Niveau requis pour la demande de naturalisation (B1) : Atteint / Non atteint
– La Mention « Niveau requis pour la demande de la carte de résident (A2) : Atteint / Non atteint
– La Mention « Niveau global A1 : Atteint / Non atteint – Niveau requis pour les apprenants dans le cadre des formations linguistiques obligatoires prescrites par l'OFII (Contrat d'Intégration Républicaine).
Il permet au candidat en fonction de la mention obtenue sur l'attestation de faire une demande de carte de résident (A2) ou d'accès à la nationalité française (B1).

**Le test permet d'évaluer le candidat sur une échelle A1 à B1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.*

Contenu de la formation :
Contenus des 4 épreuves pour l'évaluation des compétences langagières :

- **COMPREHENSION ORALE : 20 questions – EPREUVE COLLECTIVE Durée : 15 minutes**
- **COMPREHENSION ECRITE : 20 questions – EPREUVE COLLECTIVE Durée : 20 minutes**
- **EXPRESSION ECRITE : 3 tâches – EPREUVE COLLECTIVE Durée : 30 minutes**
- **EXPRESSION ORALE : 3 tâches – EPREUVE INDIVIDUELLE Durée : 10 minutes**

TEMPS D'INTERACTION EFFECTIF (hors explication des consignes ; évaluation du candidat et vérification d'identité (photo prise pendant le passage des épreuves et exigée par la DIAN)

DUREE TOTALE DU TCF IRN : 1 h 15

Modalités d'épreuves : Présentiel (3 collectives ; 1 individuel)

Avec moyens de diffusion et d'enregistrement du GRETA (lecteur CD audio) pour épreuve Compréhension orale collective ;
Enregistrement de l'épreuve orale sur dictaphone ;
Prise de photo d'identité conformément à la procédure de la DIAN à l'aide d'un APN
Sur convocation à partir de 8H30 à 12H 00 + Horaire pour épreuve individuelle à l'oral

Résultat attendu :
Test

Code RNCP/RS :
/

Positionnement :
Non

Greta Poitou-Charentes - Siège administratif
63 rue de la Bugellerie - 86000 POITIERS
Numéro Siret / 19860037100043 - Numéro de déclaration d'activité / 54860142086
www.greta-poitou-charentes.fr

Document non contractuel, peut être soumis à modification

Information sur le public visé :

Tout public allophone sachant lire et écrire le français et compter, souhaitant : Soit : - faire une demande de naturalisation française (si validation d'un niveau B1) ; - faire une demande de carte de résident français (si validation d'un niveau A2) ; - ayant signé un contrat d'intégration républicaine avec formation obligatoire OFII et devant valider un niveau A1 par le TCF IRN à l'issue de la formation.

Conditions spécifiques - Pré-requis :

Avoir attendu 30 jours avant une réinscription après passage d'un précédent TCF (toute déclinaison) Etre présent à l'heure précise de la convocation : PAS D'ENTREE EN SALLE DE TEST APRES LE DEMARRAGE DES EPREUVES

Méthodes techniques, pédagogiques et d'encadrement :

Plusieurs modalités pédagogiques peuvent être utilisées : expositive, interrogative, démonstrative et active. Elles font appel à différentes techniques pédagogiques : démonstration, exercice de découverte et d'entrainement, étude de cas, expérimentation, apport de connaissances, mise en situation professionnelle.

Moyens matériels : les moyens sont adaptés à chaque formation : ateliers professionnels équipés d'outils et des matériels propres au métier, salles de 12 à 15 places avec vidéoprojecteur, postes informatiques, salles spécialisées telles que les laboratoires de sciences, en fonction des besoins. Un centre de ressources multimédia permet de disposer de documentation papier et numérique. La plateforme de formation en ligne E-Greta donne accès sur place ou à distance à tous les outils, exercices, tests, quizz, vidéos et favorise le suivi personnalisé du parcours de formation proposé.

Moyens humains : une équipe de professionnels de la formation accompagne le stagiaire tout au long de son parcours : des formateurs habilités par l'Education nationale, un coordonnateur pédagogique dédié et un référent administratif.

Accessibilité et prise en charge du handicap :

Vous pouvez faire appel à notre référent handicap, afin d'adapter votre parcours et faciliter la construction de votre projet de formation. Un référent handicap par département vous accompagne :
Charente (16) : Claire Desquesnes : 06 73 66 47 19 ou claire.desquesnes@ac-poitiers.fr
Charente-Maritime (17) : Fabrice Muller : 06 03 55 27 75 ou Fabrice.muller@ac-poitiers.fr
Deux-Sèvres (79) : Valérie Vyas au 06 24 32 48 83 ou valerie.vyas@ac-poitiers.fr
Vienne (86) : Anne Le Roy au 07 71 35 15 41 ou anne.le-roy@ac-poitiers.fr

Taux de réussite à l'examen :

Information sur les résultats des actions de formation (hors apprentissage) ICI

Information sur les résultats des actions de formation en apprentissage ICI

Greta Poitou-Charentes - Siège administratif
63 rue de la Bugellerie - 86000 POITIERS
Numéro Siret / 19860037100043 - Numéro de déclaration d'activité / 54860142086

Document non contractuel, peut être soumis à modification